

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Domaine d'application

Les présentes conditions générales de vente (ci-après «CGV ALDI Mobile») s'appliquent à tous les produits et services Prepaid (ci-après nommés collectivement «services») proposés au client par Sunrise UPC Sàrl (ci-après «ALDI Mobile») sous la marque «ALDI Mobile». La nature et l'étendue des prestations contractuelles dépendent des conditions spécifiques applicables aux différents services, des conditions des contrats correspondants ainsi que des descriptions des prestations et conditions des offres proposées dans les brochures et sur www.aldimobile.ch («site Internet d'ALDI Mobile»). Le point 2 fait l'objet d'une réserve. Les présentes CGV sont considérées comme acceptées par le client au plus tard lors de l'utilisation des services concernés.

2. Prix

S'appliquent les prix des produits et services et les taxes pour les autres prestations pratiqués au moment de la conclusion du contrat et indiqués sur le site Internet de ALDI Mobile ou d'autres listes de prix émises par ALDI Mobile.

3. Réseau mobile et services

La couverture du réseau mobile indiquée par ALDI Mobile est sans engagement. La disponibilité généralisée et permanente des services en Suisse et à l'étranger ne peut être garantie étant donné qu'elle dépend aussi de facteurs sur lesquels ALDI Mobile n'a aucune influence. Des défaillances dans la couverture réseau peuvent aussi survenir dans des zones normalement bien couvertes. ALDI Mobile se réserve le droit de restreindre ou d'interrompre temporairement les services, par exemple en raison de travaux d'entretien sur le réseau, de contraintes de capacité, de dysfonctionnement des installations ALDI Mobile ou celles de tiers, de difficultés dans l'approvisionnement en énergie, etc. ALDI Mobile s'efforce de remédier au plus vite aux perturbations relevant de sa responsabilité.

Des appels à l'étranger sont possibles dans la mesure où ALDI Mobile a un contrat de roaming avec des opérateurs de téléphonie mobile étrangers. L'étendue des services de roaming dépend de l'offre du fournisseur d'accès étranger. Dans les pays où l'on trouve plusieurs fournisseurs d'accès possible, ALDI Mobile choisit le partenaire de roaming.

ALDI Mobile ne garantit pas de disponibilité minimale concernant le trafic de données sur le réseau mobile. Les largeurs de bandes passantes et vitesses de transmissions indiquées constituent les meilleures performances possibles et ne peuvent pas être garanties. Le débit effectif dépend entre autres de la couverture du réseau mobile, de sa charge, de sa qualité, de son déploiement ou d'autres facteurs et peut donc être inférieur aux données maximales indiquées.

4. Options de services

Les options de service pour les services de communication mobile contiennent des fonctions supplémentaires et sont facturées aux conditions annoncées sur le site Internet d'ALDI Mobile.

ALDI Mobile se réserve le droit d'étendre, de restreindre, d'interrompre ou de modifier les options de service à tout moment. La limitation ou la suppression d'une option de service n'affecte pas le contrat de base. La résiliation d'un service comprend aussi la résiliation de toutes les options de services liées aux services résiliés. La résiliation d'une telle option de service n'affecte pas le service de base.

5. Numéro de téléphone, carte SIM

L'identité du client est enregistrée selon les dispositions légales. Le raccordement ne peut pas être activé avant cette étape. Il n'existe aucun droit à la conservation ou à la transmission à un tiers d'un numéro de téléphone attribué. Dans la mesure où des motifs légaux, officiels, opérationnels ou techniques l'exigent, ALDI Mobile peut retirer ou modifier un numéro de téléphone attribué. Il n'existe aucun droit à un dédommagement. Après la fin du contrat, le numéro de téléphone revient à ALDI Mobile, à moins que le client ne demande un portage.

Les cartes SIM sont personnelles et ne peuvent être transmises à des tiers inconnus ni revendues. En principe, le numéro de téléphone de la personne qui appelle s'affiche pour la personne qui reçoit l'appel. Sur demande, ALDI Mobile peut masquer temporairement ou définitivement un numéro de téléphone. Cependant, pour des raisons tech-

niques, il n'est pas possible de le garantir, notamment dans le cadre de SMS, d'appels depuis ou vers des réseaux étrangers ou de numéros d'urgence. Les cartes SIM de remplacement et le passage à un autre format de carte sont en principe payants. Les cartes SIM temporaires sont désactivées après le portage du numéro de téléphone

6. Détails des tarifs généraux

En l'absence de règles différentes spécifiées dans les descriptions des prestations, les dispositions suivantes s'appliquent:

- Les communications vers des numéros spéciaux (comme 084x, 090x, 18xx) sont en principe impossibles. Les communications vers l'étranger, à l'étranger ou depuis l'étranger ne sont possibles qu'avec une option de service supplémentaire payante disponible pour certains pays.
- Les tarifs forfaitaires SMS/MMS sont uniquement valables pour les SMS/MMS envoyés à l'intérieur de la Suisse.
- Le volume de données, crédit inclus, ou la capacité d'enregistrement non utilisés pendant une période spécifique sont perdus et ne sont pas transférés à la période suivante.
- Les appels émis depuis la Suisse vers les services à valeur ajoutée ou les numéros spéciaux à l'étranger sont bloqués.
- Pour les connexions Internet mobiles, les MB/GB inclus sont uniquement valables pour une utilisation en Suisse. Les connexions Internet mobiles à l'étranger ne sont possibles qu'avec une option de service supplémentaire payante disponible pour certains pays.
- Les frais facturés à la journée sont décomptés depuis l'heure de la première utilisation jusqu'à minuit le même jour.
- Les messages vocaux sont supprimés au bout de huit (8) jours. ALDI Mobile décline toute responsabilité concernant les informations supprimées ou perdues d'une autre façon.
- Le débit de l'Internet mobile peut être réduit au terme de l'utilisation d'un certain volume de données quotidien ou mensuel, conformément à la description du produit dans l'aperçu des tarifs.

7. Obligations d'ALDI Mobile

ALDI Mobile est libre dans le choix des moyens techniques qui lui servent à fournir les prestations stipulées dans le contrat dans la mesure où aucune disposition contractuelle ne s'y oppose. Ces moyens techniques incluent notamment les infrastructures, plateformes, technologies et protocoles de transmission ainsi que les interfaces utilisateurs.

ALDI Mobile s'efforce de fournir des services et des réseaux d'une qualité irréprochable. ALDI Mobile s'efforce de remédier au plus vite aux perturbations de réseau relevant de sa responsabilité. En cas de force majeure, l'obligation d'exécution d'ALDI Mobile est levée. Sont réputés cas de force majeure tous les événements imprévisibles ainsi que les événements dont les répercussions sur le respect du contrat ne sont dues à aucune des parties liées au contrat.

ALDI Mobile n'est pas tenu de surveiller la consommation des services. Si les frais d'utilisation du client augmentent de manière excessive, ALDI Mobile est en droit d'en informer le client, mais n'est en aucun cas tenu de le faire.

8. Obligations du client

Le client est tenu, pendant toute la durée du contrat, d'utiliser les services d'ALDI Mobile dans le respect de ce contrat et de payer au préalable pour les services utilisés.

Lors de son inscription ou de son enregistrement, le client doit prouver son identité au moyen d'une pièce d'identité officielle, fournir à tout moment à ALDI Mobile nom et adresse actuels et notifier immédiatement tout changement par écrit ou en ligne. ALDI Mobile est en droit de suspendre ses services contractuellement dus jusqu'à ce que le client ait fourni à ALDI Mobile ses coordonnées correctes et complètes et prouvé son identité. L'obligation du client de payer pour les services utilisés n'en est pas affectée.

Les cartes Prepaid sont personnelles et ne peuvent pas être transmises à des tiers inconnus ni revendues.

Le client doit se conformer à toutes les consignes de sécurité recommandées par ALDI Mobile, notamment protéger les appareils contre tout accès non autorisé de tiers, sécuriser régulièrement les données contre toute perte, conserver soigneusement les données d'accès, mots de passe ou codes PIN et ne pas les donner à des tiers. En cas de perte des données d'accès, mots de passe, codes PIN ou carte SIM, il convient d'en informer immédiatement ALDI Mobile. Jusqu'à ce moment le client est tenu de régler à ALDI Mobile les services utilisés depuis le raccordement concerné (par ex. même s'ils sont utilisés par un tiers).

9. Paiement, activation

Les recharges Prepaid sont créditées sur le compte respectif du client. Le solde du compte peut être augmenté à tout moment par le client en effectuant des paiements.

Toute opposition justifiée à une facturation doit être signalée à ALDI Mobile par le client dans un délai de 30 jours. Dans le cas contraire, les facturations sont considérées comme acceptées. Le raccordement n'est activé que sous réserve d'enregistrement préalable du client conformément aux prescriptions légales.

10. Protection des données

Dans le cadre de la fourniture des services au client, ALDI Mobile peut collecter, obtenir de tiers, enregistrer, traiter et transmettre à des tiers des données à caractère personnel à condition de respecter les normes en vigueur en matière de protection des données. Si la loi le permet, ou si ALDI Mobile y a des intérêts supérieurs, ou si le consentement du client a été donné, ALDI Mobile peut traiter les données personnelles collectées aux fins suivantes:

- a) Vérifier les conditions requises pour la conclusion d'un contrat;
- b) Respecter des obligations contractuelles vis-à-vis du client;
- c) Entretenir, développer et maintenir des relations avec les clients;
- d) Personnaliser des services ou proposer des contenus personnalisés, notamment au moyen de l'analyse de la démographie, des habitudes d'utilisation et des intérêts des utilisateurs;
- e) Valider l'adresse;
- f) Empêcher une utilisation illégitime de services (en particulier pour empêcher des cas d'escroquerie lors de la conclusion d'un contrat et pendant la durée d'un contrat);
- g) Promouvoir, définir et développer des produits d'ALDI Mobile;
- h) Publier des fichiers de répertoire.

Si le client achète des services mobiles auprès de tiers, ALDI Mobile est en droit de transmettre à ce tiers les données du client concerné, dont celui-ci a besoin pour remplir ses obligations contractuelles vis-à-vis du client. Lorsque ALDI Mobile fait appel à des tiers en Suisse et à l'étranger, ceux-ci sont contractuellement tenus de se conformer aux mesures requises par la législation applicable en matière de protection des données. Vous trouverez de plus amples informations concernant l'utilisation des données personnelles dans la déclaration concernant la protection des données sur www.aldimobile.ch

11. Abus

Les services ne doivent pas être utilisés de façon abusive, c'est-à-dire de façon illégale ou contraire aux dispositions contractuelles. Sont notamment considérés comme des abus:

- a) l'utilisation non conforme des services;
- b) la revente ou la cession à titre gratuit de services;
- c) l'utilisation des services de planification d'appels sur le réseau mobile d'ALDI Mobile à l'aide de passerelles GSM ou d'équipements similaires;
- d) la mise en place de connexions permanentes ainsi que de connexions qui entraînent des versements directs ou indirects ou d'autres contreparties de tiers pour le client;
- e) la transmission de connexions vers des numéros courts ou à valeur ajoutée;

- f) la diffusion de publicité de masse ou de logiciels malveillants;
- g) le raccordement d'appareils non compatibles avec l'infrastructure d'ALDI Mobile;
- h) l'accès ou l'utilisation non autorisé de données, systèmes et éléments de réseau;
- i) l'utilisation excessive pouvant entraîner une surcharge du système ou du réseau.

La revente ou la cession de services à des tiers n'est possible que sur accord préalable écrit d'ALDI Mobile. Les entreprises liées au client sont également considérées comme des tiers au sens de la présente disposition. Le client est tenu d'indemniser ALDI Mobile dans le cadre de recours par des tiers pouvant être imputés à une utilisation abusive des services par le client. En cas d'utilisation abusive au détriment du client, il convient d'informer immédiatement ALDI Mobile.

12. Blocage

ALDI Mobile peut bloquer partiellement ou totalement ses services sans préavis, ou les restreindre à certaines prestations si un motif important en vertu du point 14 est avéré ou si ce blocage est dans l'intérêt présumé du client, par exemple en cas d'abus par un tiers. Le client est informé du blocage mis en place via des moyens appropriés.

Le blocage peut être maintenu jusqu'à ce que son motif premier ne soit plus avéré. Dans la mesure où le motif du blocage est imputable au client, l'obligation de paiement des services par le client n'est pas affectée par le blocage et le client peut également se voir facturer CHF 50.- pour le blocage et le déblocage, ainsi que tous les frais inhérents à une carte SIM de remplacement.

13. Responsabilité

ALDI Mobile décline toute responsabilité en cas de force majeure, ou de dommages dont elle ne peut être tenue responsable ou qui sont dus au blocage ou à la résiliation de services. En cas de violation du contrat imputable à ALDI Mobile et de dommages financiers ou matériels en découlant, ALDI Mobile dédommage le client pour chaque préjudice d'une contrepartie pour les services payés au cours de l'année précédente du contrat concerné, au maximum CHF 50 000.-. La responsabilité concernant les dommages indirects ou consécutifs, ainsi que des pertes de profit ou pertes de données, est dans tous les cas exclue.

14. Résiliation

Si une ligne mobile Prepaid ALDI Mobile n'est pas utilisée pendant douze (12) mois, ALDI Mobile est en droit de bloquer cette ligne sans préavis. Si le client ne demande pas la réactivation de la ligne après 6 mois, ALDI Mobile est en droit de résilier le contrat, de réclamer le numéro correspondant et de le réattribuer. Tout crédit restant ne sera versé au client que sur demande et s'il n'est pas utilisé, moyennant des frais de traitement appropriés. Sont exclus de ce versement les crédits initiaux ou autres crédits mis à disposition gratuitement.

En outre, le paiement ou le transfert des soldes de comptes vers un autre fournisseur ou un compte ALDI Mobile sont exclus.

15. Résiliation pour motif grave

En cas de motif grave, ALDI Mobile est en droit de résilier immédiatement et sans préavis les contrats avec le client ainsi que l'ensemble ou certains des services qui y sont liés. Un motif grave peut exister lorsque:

- a) le client est soupçonné d'utiliser les services à des fins contraires au contrat;
- b) une autorité judiciaire ordonne de manière définitive à ALDI Mobile de ne plus fournir les services au client;
- c) l'utilisation des réseaux par ALDI Mobile ou des tiers est entravée par le client;
- d) il existe des raisons de soupçonner que le client a fourni des informations inexactes ou incomplètes lors de la conclusion du contrat;
- e) des intérêts publics prépondérants l'exigent;
- f) un abus existe conformément au point 11.

16. Modification des conditions contractuelles par ALDI Mobile

ALDI Mobile se réserve le droit de modifier à tout moment les conditions contractuelles dans la mesure où ses intérêts légitimes le justifient. Les modifications sont communiquées au client sous la forme adaptée, avec un délai de préavis approprié pouvant aller jusqu'à 30 jours.

Le client est tenu d'accepter les modifications des conditions contractuelles découlant de motifs techniques et d'exploitation, pour autant qu'elles soient avantageuses pour lui ou qu'elles n'entraînent qu'une réduction négligeable des prestations, sans qu'il y ait atteinte aux dispositions essentielles des rapports contractuels. Des modifications sont également autorisées si elles sont rendues obligatoires par des prescriptions légales (notamment en cas d'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée ou des taxes au titre des droits d'auteur) ou des injonctions légales.

Dans le cas où ALDI Mobile modifie ses prix ou ses services et où la facturation totale (prix) pour le client augmente ou si des services sont nettement réduits, le client est en droit de résilier le contrat ou les services en question au moment de l'entrée en vigueur de la modification. Dans ce cas, le client a droit uniquement au remboursement du crédit restant.

17. Autres clauses

ALDI Mobile effectue les correspondances commerciales généralement par e-mail ou par SMS. L'adresse e-mail fournie par le client et indiquée sur le compte client est considérée comme l'adresse de correspondance du client. Un message est considéré comme reçu lorsque celui-ci a été remis à l'appareil de réception, indépendamment du fait qu'il ait été lu par le client ou une autre personne.

Le client renonce à son droit de compensation pour toutes les réclamations à l'encontre d'ALDI Mobile. ALDI Mobile peut céder le contrat à des tiers sans le consentement du client.

18. Juridiction compétente et droit applicable

Le présent contrat est soumis au droit suisse. La juridiction compétente est celle de Zurich. Sous réserve de juridictions impératives prévues par le droit fédéral.

Sunrise UPC Sàrl, juin 2021